

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 13 (1933)
Heft: 2

Artikel: Le rôle économique des foires
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-889209>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE ÉCONOMIQUE FRANCO-SUISSE

Organe mensuel officiel
de la

Chambre de Commerce suisse en France
16, Avenue de l'Opéra
Paris-I^{er}

Février 1933

Treizième Année. - N° 2

TÉLÉPHONE
Opéra 90-68

La Revue économique franco-suisse fait suite
au Bulletin mensuel de la Chambre de

Le numéro : 3 fr.
Abonnement annuel : 30 fr.
(argent français)

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE
Commersuis-Paris 111

Commerce suisse en France

CHÈQUES POSTAUX
Paris 32-44

SOMMAIRE

	Pages		Pages
PREMIERE PARTIE			
FOIRES SUISSES ET FRANÇAISES			
Le rôle économique des Foires.....	23	La Foire-Exposition de Rouen.....	39
Suisse :			
La Foire Suisse d'Echantillons, à Bâle..	27	La V ^e Foire de Champagne, à Troyes..	41
Le Comptoir Suisse, à Lausanne.....	31	La XVII ^e Foire de Bordeaux, Coloniale et Internationale.....	43
Calendrier des principales manifestations économiques suisses et françaises de l'an- née 1933.....			
43			
DEUXIEME PARTIE			
DOCUMENTATION GÉNÉRALE			
33 Chiffres, faits et nouvelles.....	45		
35 Livres à lire ou à consulter.....	47		
37 Renseignements utiles à qui voyage....	couv.		

LE ROLE ÉCONOMIQUE DES FOIRES⁽¹⁾

ROLE ET ÉVOLUTIONS DES FOIRES.

Les Foires ont connu une destinée et une évolution singulières. D'un caractère uniquement commercial à l'origine, ayant pour objet, à l'époque où les moyens de transport étaient difficiles et rares, de permettre aux habitants d'une même région de s'approvisionner directement pour une année entière, elles devinrent, ensuite, purement attractives et spectaculaires, pour se transformer de nouveau et reprendre, à notre époque, un caractère uniquement commercial, mais dans un ordre différent, sur un plan beaucoup plus vaste et bien plus élevé.

C'est sous cette dernière forme, la plus récente, qu'elles jouent actuellement, sur le marché mon-

dial, un rôle économique de toute première importance.

En vérité, si certaines Foires Internationales, Leipzig et Nijni-Novgorod par exemple, sont très anciennes, si la création de la Foire de Paris remonte à 1904, la plupart des autres sont nées de la guerre et des perturbations qu'elle apporta dans les relations économiques.

Telle que l'a faite l'évolution économique moderne, la Foire répond à des besoins nouveaux, en même temps qu'elle résoud des problèmes fort anciens : *elle réglemente automatiquement le libre jeu des échanges; elle fixe les cours; elle oriente logiquement, selon les besoins intérieurs et extérieurs, la production industrielle, elle renseigne le commerce; elle seconde la publicité touristique nationale, régionale ou locale; elle constitue enfin, pour la collectivité mondiale comme pour les collectivités nationales, le plus actif des stimulants, du point de vue purement commercial.*

L'ensemble de ces actions formant un tout homogène et cohérent, commun à toutes les grandes

(1) Extrait du rapport présenté au Congrès de l'Union des Foires Internationales, par M. E. Martel, Administrateur Général de la Foire de Paris.

Les Bons Hôtels Restaurants où l'on mange bien

PARIS HOTELS ST-JAMES & D'ALBANY

211, rue Saint-Honoré et 202, rue de Rivoli

300 chambres, 150 salles de bains. — Situation centrale. — Vue splendide sur les Tuilleries
Téléphone du réseau et eau courante dans toutes les chambres. Chambres depuis 25 fr., avec pension depuis 60 fr.
Leur grand jardin privé rend les Hôtels St-James et d'Albany uniques à Paris par leur grande tranquillité

Téléph. : Opéra 02-30 à 02-37, inter 12-66. — Adr. Télégr. : Jamalbany - 111 - Paris.

A. LERCHE, propriétaire

HOTEL ASTOR et RESTAURANT

11, Rue d'Astorg, PARIS
(près de la Madeleine)

Hôtel de première classe
200 Chambres

avec eau courante à partir de 35 frs.
avec salle de bains à partir de 55 frs.
Salon de Coiffure — Bar — Garage
Situation centrale et tranquille

Adr. tél. : Telastor-3-Paris -- Direct. : Alb. Durisch

Hôtel

GENEVE

Métropole et National

En bordure de la riante Promenade du Lac
Cuisine renommée Confort de premier ordre



HELVETIA

RESTAURANT
PATISSERIE
GLACIER

TOUTES LES SPÉCIALITÉS SUISSES :

Fondues. — Croutes au fromage. — Viande des Grisons.
15, rue de Médicis (face Luxembourg), Danton 01-67

à Paris

* "ASTOR". — Restaurant de l'Hôtel Astor, 11, rue d'Astorg. Cuisine très soignée. Vins excellents. Situation très tranquille. Clientèle fidèle.

A LA POMME A TELL. — 32, Rue d'Hauteville (à deux pas des boulevards). Propriétaire : E. Wild. Dans un cadre rustique vous dégusterez des mets délicieux et des spécialités suisses. Prix fixe et à la carte. Tous les vins suisses et bières de choix.

BRASSERIE SUISSE. — Restaurant, 10, rue des Messageries (Métro Poissonnière). Spécialités et vins suisses. Bonne cuisine bourgeoise.

"AU CANETON". — 3, rue de la Bourse. Gutenb. 22-85. Ses diners de luxe, sa cuisine russe, son caviar, son orchestre russe.

LA ROTISSERIE DU CARDINAL. — 1, Boulevard des Italiens et rue de Richelieu, vous offre un menu complet à prix fixe : Frs. 30 (vins et café compris) ou sa grande carte. Les poulets et viandes sont rôtis à la broche devant les clients. A minuit, grande dégustation.

* AU CHAPON FIN. — 161, Avenue Malakoff (Passy 57-11), près de la porte Maillot. Fine cuisine et fines bouteilles. Spécialité de plats nationaux et régionaux.

LA CIGOGNE. — 17, rue Duphot (Louvre 47-91). Ses spécialités alsaciennes. Ses foies gras de Strasbourg. Ses grands vins et ses liqueurs des Vosges.

"AU FIN BEC". — 7, rue Roy (près St-Augustin) (Labord 22-46). Cuisine au beurre exclusivement. À la carte. Prix moyens. Atmosphère cordiale. Fermé dimanches et fêtes.

GRIFFON. — Restaurant de réputation mondiale pour sa vraie cuisine française. Cave renommée, 6, rue d'Antin, près Opéra. Tél. Central 49-86.

HELVETIA. — Restaurant, pâtissier, glacier, avec toutes ses spécialités suisses. Fanconi, 15, rue Médicis. Tél. Danton 01-67.

HOTEL dit "LE GRAND SUISSE". — Grande Brasserie Alsacienne. — 7, Rue Notre-Dame de Bonne-Nouvelle. Cuisine soignée. Grand salon de société pour 250 couverts. Lucien Vonesch, propriétaire.

CHEZ LOUIS. — Restaurant Tchécoslovaque, 9, rue de Surenne (8^e), près de la Madeleine. Tél. Elysées 38-47. Spécialités de plats et pâtisserie tchèques. Bière Pilsen.

* RESTAURANT DU GRAND HOTEL DU PAVILLON. — 36, rue de l'Echiquier. Très fréquenté par clientèle suisse. Cuisine honnête. Service confortable. Prix modérés.

SVOBODA VIT. — Restaurant franco-tchèque, 9, rue Gaillon (2^e), près de l'Opéra. Tél. Central 24-66. Spécialités de plats et pâtisserie tchèques et viennois. Le plus connu et fréquenté par la clientèle étrangère.

* TAVERNE DE GENÈVE. — A. Argast, 9, rue N.-D.-de-Bonne-Nouvelle; 22, rue de la Lune. Tél. Central 21-08. Spécialités suisses.

à Genève

GRILL ROOM du GRAND HOTEL METROPOLE ET NATIONAL. — Grand Quai. Cuisine renommée. Vins de choix. Prix modérés.

à Berne

BUFFET DE LA GARE. — Salle à manger à part. Cuisine renommée. Rendez-vous des hommes politiques.

Les restaurants précédés du signe * sont ceux dont le directeur ou le propriétaire est membre de la Chambre de Commerce suisse en France

Foires internationales, constitue proprement leur rôle économique général.

LE NOUVEAU JEU DES ÉCHANGES.

Le commerce s'est, dans les temps modernes, considérablement modifié. Le négociant ne peut plus se contenter, comme il le faisait jadis, de traiter avec les voyageurs ou représentants qui viennent dans son magasin lui soumettre leurs échantillons.

La publicité, si largement utilisée de nos jours s'adresse au grand public, qui, ainsi constamment averti, recherche sans cesse les dernières nouveautés. D'où, pour le commerçant, découle l'obligation de se tenir au courant des plus récents perfectionnements. S'il entend garder une place prépondérante, dans sa ville, dans sa région, il faut qu'il soit le premier à présenter à ses acheteurs les dernières créations.

Mais pendant que le commerçant peut à la Foire acheter les machines les plus perfectionnées, les objets les plus nouveaux, aux meilleures conditions, l'industriel, lui, en retire l'énorme avantage de connaître la valeur exacte des objets de sa fabrication et le prix qu'il en peut raisonnablement exiger. C'est à la Foire, par le libre jeu de l'offre et de la demande, que l'industriel trouve la possibilité de confronter son prix de revient avec la valeur réelle de l'objet. C'est là qu'il peut comparer sa production à celle de ses frères.

LA FOIRE, OFFICE INTERNATIONAL DES AFFAIRES.

Son travail de démonstration achevé, la Foire se transforme aussitôt en office permanent de renseignements. Ses représentants au dehors ne cessent de signaler aux industriels du pays les débouchés qu'ils peuvent trouver sur les marchés étrangers, les tiennent au courant des usages locaux, les renseignent sur les tarifs de douane ou de transport, en même temps qu'ils apportent à domicile, au négociant étranger, toutes précisions relatives aux articles que peut fournir l'industrie du pays où se tient la Foire qu'ils représentent.

Ainsi les agents de la Foire deviennent à l'étranger les auxiliaires les plus actifs de l'industrie nationale. A mesure que la Foire grandit, que son budget de publicité se développe, elle installe des bureaux dans les grands centres de consommation, s'assure d'autres représentants et donne ainsi à l'industrie du pays la possibilité de se créer de nouveaux débouchés.

RÉGLEMENTATION.

Si une réglementation des expositions, manifestations d'ordre essentiellement officiel, se comprend et s'impose sans doute, puisqu'on s'est trouvé unanimement d'accord pour l'effectuer, toute réglementation des Foires ne pourrait qu'être funeste au développement des échanges internationaux.

Nécessaire pendant les périodes de prospérité pour procurer aux vendeurs et acheteurs les com-

modités qu'ils ont de tout temps trouvé réunies dans les marchés, la Foire devient *indispensable* pendant les périodes difficiles où l'acheteur trouve trop ou pas assez de marchandises. Si, en effet, l'offre excède les besoins, le marché ayant tendance à la baisse, il importera à l'acheteur de surveiller de très près le mouvement pour ne pas effectuer de trop importants achats au moment le plus inopportun et en quelque sorte à contre-sens. Si, au contraire, l'offre s'avère insuffisante, le négociant trouvera à la Foire, mieux que partout ailleurs, la possibilité de se procurer dès que possible au meilleur prix, les objets nécessaires à son commerce.

Aussi bien, les Foires ne sont-elles pas seulement indispensables au vendeur et à l'acheteur; elles sont éminemment utiles à l'économie nationale.

Lorsque les Nations nouvelles, constituées en vertu des récents traités, se virent obligées de rechercher les débouchés nécessaires à leur production industrielle, toutes créèrent aussitôt une grande Foire Internationale. Visités par de nombreux acheteurs, ces marchés internationaux susciteront la formation de nouveaux courants d'affaires, contribuant ainsi grandement à l'établissement d'un rapide équilibre de toutes les forces économiques de la nation, auxquelles elles apportaient cet élément indispensable : la sécurité du travail.

CONCLUSION.

Le rôle économique des Foires est donc des plus complexes. S'il consiste principalement à apporter une aide efficace à l'industrie, il offre une facilité non moins profitable au commerce, en fournissant l'occasion aux négociants, avec le minimum de frais, dans le minimum de temps, de pratiquer en quelques instants les comparaisons nécessaires de prix et de fabrication.

La Foire apporte à chacune des Villes, le moyen de développer son commerce; à toute une région, l'occasion de faire connaître ses ressources; elle place sur le pied de la plus complète égalité les industriels, grands ou petits et constitue pour tous, le plus admirable instrument de publicité, puisqu'elle permet aux maisons qui offrent au public des créations nouvelles de les présenter d'une façon vivante, c'est-à-dire, de mettre directement l'objet lui-même à la vue de centaines de milliers de visiteurs.

Ouverte à toutes les nations, la Foire place face à face les hommes venus des points les plus divers, leur permet d'échanger leurs idées, leur apprend à se connaître et les amène ainsi à conclure que, si certaines barrières les séparent, leur intérêt mutuel les oblige à se rapprocher et à s'entendre.

Certes, les échanges entre les nations resteront forcément limités, tant que les douanes existeront. Mais le progrès, plus fort que les hommes, ne les obligera-t-il pas bientôt à faciliter, au lieu de les entraver, les échanges internationaux, si nécessaires à la prospérité de tous les pays?